







## UNESCO HERITAGE FOR SUSTAINABLE CITIES -USC-

# LISTE DES ASSOCIATIONS PRE-SÉLECTIONNÉES POUR L'ANIMATION DES FORA AGENDA 21 LOCAL DANS LES VILLAGES DE DOUALA 1<sup>ER</sup>

Il est demandé à toutes les Associations présélectionnées (page 2) de prendre rapidement contact avec le bureau compétent du projet USC (M. VANDI Moise - Tel 691118822/676305684) pour informations les concernant.

#### Informations utiles:

UNESCO HERITAGE FOR SUSTAINAB Financé par l'Union européenne

- Le rôle de chaque Association présélectionnée est d'animer les débats citoyens dans les villages de Douala 1<sup>er</sup> sur un pilier précis du développement durable,
- Les fora sont organisés en concertation avec les chefs des villages par l'intermédiaire de la Commune d'Arrondissement de Douala 1er,
- L'objectif de chaque forum est de recueillir les points de vue, les propositions et les doléances des villages de Douala 1er sur les 4 piliers du développement durable à savoir : la solidarité sociale, l'efficacité économique, la responsabilité écologique et la responsabilité interculturelle,
- Il est organisé dans chaque village de Douala 1er, 4 fora de discussion dont un forum par pilier du développement durable,
- Chaque forum dure 3 heures,
- Participent aux fora les populations autochtones, non autochtones et les personnels de la Commune d'Arrondissement de Douala 1er, aussi toutes les autres parties prenantes intéressées par la thématique.













## **RÉSULTATS**

#### **LOT 1: SOLIDARITÉ SOCIALE**

7 candidatures enregistrées :

- 1. FONDATION SIECLA (Deido),
- 2. KIEL'A NJO-NJO (avenir bellois),
- 3. DOMINO CHARITY INTERNATIONAL (Deido),
- 4. ASSOCIATION LE MARDI (Bell),
- 5. MONDE AVENIR (Akwa),
- 6. ASSOCIATION POUR LA VULGARISATION DES DROITS DES FEMMES ET DES ENFANTS (Akwa
- 7. ASSOCIATION DES JEUNES ACTIFS DE BESSENGUE (Akwa).

<u>2 candidatures sélectionnées</u> : (FONDATION SIECLA (Deido) et KIEL'A NJO-NJO (avenir bellois).

#### **LOT 2: EFFICACITÉ ÉCONOMIQUE**

Aucune candidature enregistrée

Appel à candidature prolongé jusqu'au 21 MAI 2022

#### LOT 3: RESPONSABILITÉ ÉCOLOGIQUE

Une seule candidature a été enregistrée. Il s'agit de l'Association TINGA LA DIBONGUE du canton AKWA. Elle est validée.

Appel à candidature de nouveau ouvert (jusqu'au 21 MAI 2022) pour sélectionner une deuxième association qui sera impliquée dans l'animation des fora Agenda 21 local dans le domaine de la responsabilité écologique.

#### LOT 4: RESPONSABILITÉ INTERCULTURELLE

4 candidatures enregistrées :

- 1. FEMIN'ART (Bell),
- 2. ASSOCIATION CULTURELLE DE LA CÔTE CAMEROUNAISE (Deido),
- 3. FONDATION SIECLA (Deido),
- 4. FADEC FEMME ACTION ET DEVELOPPEMENT AU CAMEROUN (Deido).

<u>2 candidatures sélectionnées</u> : (FEMIN'ART et ASSOCIATION CULTURELLE DE LA CÔTE CAMEROUNAISE (AC3)













## APPEL A CANDIDATURES POUR LES LOTS RESPONSABILITÉ ÉCOLOGIQUE ET EFFICACITÉ ÉCONOMIQUE

#### **Conditions générales :**

- Être une association siégeant à Douala 1<sup>er</sup>;
- Être une association légalisée;
- Être enregistrée au fichier communal des Associations de Douala 1<sup>er</sup>;
- Avoir participé à la réunion d'échanges et d'informations avec les associations de Douala 1<sup>er</sup> tenue le 29 Décembre 2021 aux Services du Gouverneur de la Région du Littoral.

### Conditions spécifiques aux lots :

Lot 2 : Efficacité économique

- Avoir des objectifs statutaires sur le plan économique ;
- Avoir exercé au moins deux activités sur le plan économique.

Lot 3: Responsabilité écologique

- Avoir des objectifs statutaires sur le plan écologique ;
- Avoir exercé au moins deux activités sur le plan écologique.

#### Dates

Les fora de discussion se tiendront aux mois de JUIN - JUILLET 2022.

#### Dossier de candidature

Chaque dossier de candidature est constitué des éléments suivants :

- Un formulaire à remplir en ligne (disponible sur le site internet du projet ou à l'adresse https://urlz.fr/i9et);
- Photocopie des statuts de l'Association ;
- Photocopie du récépissé de légalisation délivrée par le Préfet ;
- Photocopie des rapports des deux activités.

#### Critères de sélection

Les critères de sélection sont les suivants :

- Priorité aux associations ayant un siège (local) à Douala 1<sup>er</sup>;
- Priorité aux associations ayant au moins deux ans d'existence ;
- Priorité aux associations thématiques des villages de Douala 1<sup>er</sup>;
- Les associations sont choisies en fonction des trois cantons de Douala 1<sup>er</sup> (Bell, Akwa et Deido).
- Le dépôt de candidature se fait au plus tard le 21 MAI 2022 à 15 heures
- Le dossier de candidature (voir plus haut) peut être déposé en suivant les étapes ci-après :

Etape 1: Chaque candidat remplira un formulaire en ligne disponible sur le site <a href="https://www.uscdouala1er.net/">https://www.uscdouala1er.net/</a> (lien du formulaire <a href="https://urlz.fr/i9et">https://urlz.fr/i9et</a>) au plus tard le 13 mai 2022 à 10 heures.

**Etape 2 :** Chaque candidat dépose son dossier physique comportant les éléments suscités à la Commune d'Arrondissement de Douala 1<sup>er</sup>, **porte 402.** 

Pour toute question relative à la procédure, merci d'adresser un courriel à l'une des adresses suivantes : <a href="mailto:uscdouala1er@gmail.com">uscdouala1er@gmail.com</a> / <a href="mailto:info@uscdouala1er.net">info@uscdouala1er.net</a> / 691118822 ou visiter le site du projet <a href="https://www.uscdouala1er.net/">https://www.uscdouala1er.net/</a>











